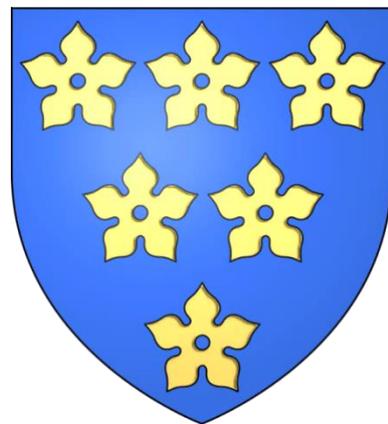


BULLETIN COMMUNAL DE BOLSENHEIM



S'BOLSEMER BLAETTEL

Les dernières nouvelles de Bolsenheim

A la une de cette parution : Internettement vôtre .



Mais aussi : Les Kids de Bolsenheim font leur show !

S'BB N°7

De juin 2016

Sommaire

| | |
|---|----|
| Sommaire | 2 |
| Le mot du Maire..... | 3 |
| Bolsenheim, « internettement » vôtre !..... | 4 |
| Saurez-vous les reconnaître ?..... | 7 |
| Quoi de neuf à Bolsenheim ? | 12 |
| Vivre ensemble..... | 16 |
| Vie associative : bougeons ensemble... .. | 18 |
| Comptes-rendus des conseils municipaux..... | 21 |
| Infos, divers..... | 28 |
| Note d'humour et culturelle !..... | 30 |

Ce journal communal est réalisé par des personnes bénévoles et non spécialisées dans la rédaction éditoriale. Si toutefois, malgré le soin apporté à la vérification des informations une erreur venait à se glisser dans cette édition, soyez indulgents et faites-nous le savoir afin de la corriger.



Pour vous aider à bien vivre à Bolsenheim et vous accompagner dans vos démarches, le service municipal a besoin de pouvoir vous contacter.



- Que vous arriviez nouvellement à Bolsenheim.
- Que vous changiez de résidence au sein de la commune.
- Que vous décidiez de quitter Bolsenheim pour résider ailleurs.

Il est important de nous en informer.

S'Bolsemer Blaettel, la publication de la Mairie de Bolsenheim.

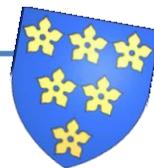
Tél : 03 88 98 00 56 – Fax : 03 88 98 00 56
Courriel Mairie : mairie.bolsenheim@wanadoo.fr
Courriel Bolsemer: contact@bolsemer.fr

Equipe de rédaction :

Jérôme LAWI , Catherine SCHMITZ, Sandrine TESORO, Patrick GIRARD

Directeur de la publication :

François RIEHL



Le mot du Maire

Chers habitants de Bolsenheim,

Le premier semestre de 2016 approche déjà de son terme. Il est vrai que l'actualité chargée en évènements dramatiques, tant en France que dans le monde, nous déboussole quelque peu. La barbarie humaine et les éléments naturels se sont déchaînés en ce mois de juin et il est difficile de réaliser que l'été est là !

Cependant, profiter d'une accalmie entre deux averses pour faire un barbecue, un pique-nique, une balade à vélo ou une randonnée, redonnera un peu de baume au cœur.

De graves intempéries ont touché certaines régions de France, mais ont fort heureusement épargné notre secteur. Même si nos activités agricoles tournent au ralenti et qu'il nous faut remettre une petite laine de temps en temps, nous n'avons pas à nous plaindre. Je ne peux que compatir avec tous ces sinistrés à qui il reste à affronter encore beaucoup d'épreuves.

A l'échelle mondiale, les catastrophes naturelles sont hélas, également pléthore : tempêtes, inondations, séismes, éruptions volcaniques, feux de forêt, glissements de terrain... En 2015, des catastrophes naturelles survenues dans 113 pays ont provoqué le déplacement à l'intérieur de leur propre pays de 19,2 millions de personnes dans le monde (cf. journal Le Monde du 13/5/2016). Au banc des accusés, le dérèglement climatique provoqué essentiellement par un environnement de plus en plus dégradé.

Au regard de ces évènements, force est de reconnaître qu'il fait bon vivre dans notre petite commune.

Le climat social dans notre Hexagone est lui aussi bien tourmenté ces temps derniers, avec les conflits générés par la "loi Travail". Souhaitons que, si cette loi est adoptée, chacun puisse y trouver son compte et aborder les vacances avec un peu plus de sérénité.

Quant à notre commune, elle est confrontée, comme beaucoup d'autres, à des restrictions budgétaires, mais ne reste pas inactive. Je me propose de faire un point semestriel du budget dans cette édition.

L'année scolaire touche à sa fin. Je souhaite une bonne réussite à ceux qui ont passé des examens; aux autres, écoliers, collégiens, lycéens ou étudiants, je souhaite d'ores et déjà une bonne rentrée 2016/2017, rentrée qui verra la mise en œuvre de la réforme du collège.

Que chacun profite au maximum des vacances d'été pour "se vider la tête" et oublier ce début d'année bien tourmenté !

Je tiens une nouvelle fois à remercier toutes celles et ceux qui régulièrement participent par des gestes bénévoles à la vie du village, que ce soit au sein d'associations ou à titre individuel et contribuent ainsi à améliorer notre cadre de vie. Je félicite particulièrement les personnes qui ont mis en place le chemin piéton pavé le long des habitations à la sortie du village côté Uttenheim, la sécurité des villageois étant primordiale.

Je n'oublie pas non plus tous les acteurs qui ont pris part au fleurissement estival et dont les réalisations devraient donner le plus bel effet.

Nous avons toutes et tous une seule et même aspiration : bien vivre ensemble dans notre petit village ! Merci pour votre implication...



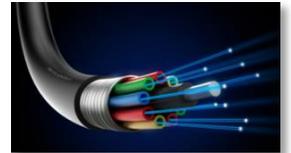
Votre Maire, François RIEHL



Bolsenheim, « internettement » vôtre !

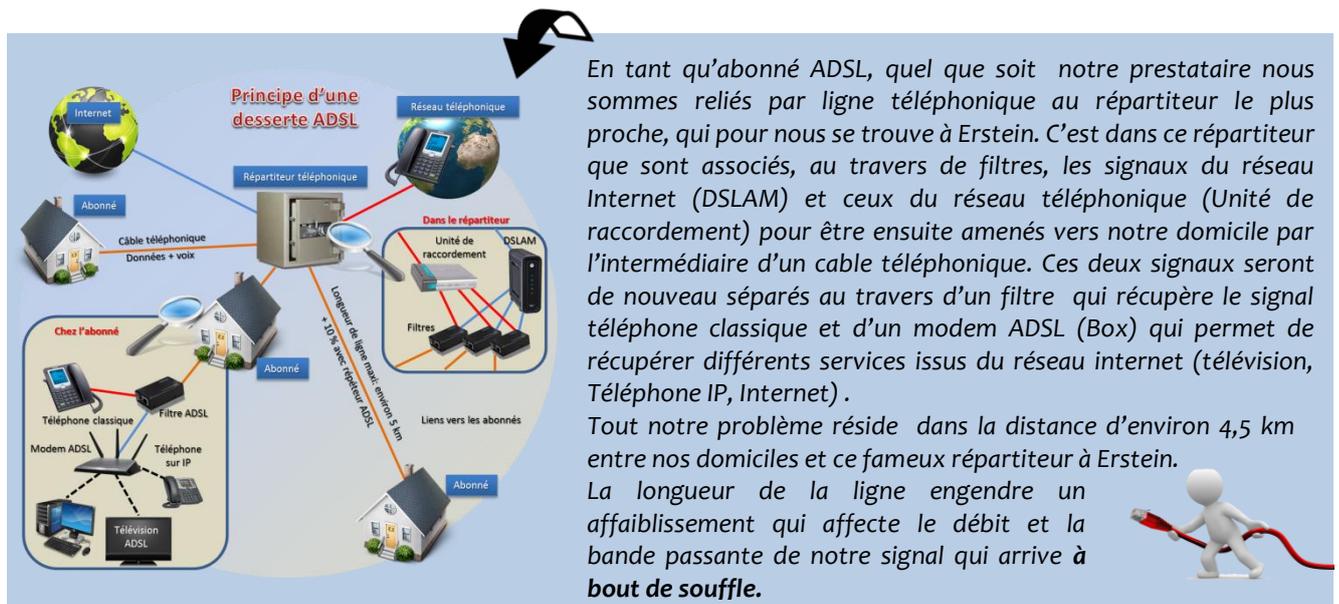
« Ça rame », qui n'a pas fait cette réflexion lors d'une connexion internet. A l'ère du numérique, à l'époque du tout va vite, nous avons tous le sentiment d'être laissés à l'abandon, d'être les oubliés de la technologie. La fibre optique traverse notre village (cf. S'Bolsemmer Blaettel n°2) et beaucoup se posent la question : « Pourquoi pas nous ? »

Il est donc utile de faire un point de situation sur la réception internet actuelle dans notre village, son avenir, et peut être voir les solutions qui peuvent être mises en place provisoirement en attendant l'objectif final, **un Très Haut Débit pour tous**.

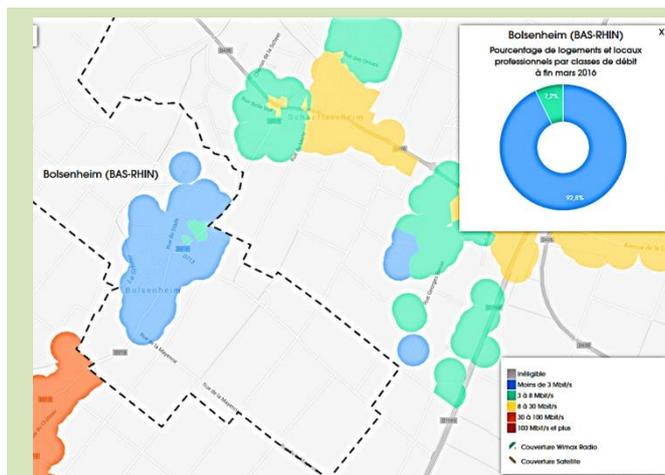


La situation actuelle, un bien mauvais tableau !

Tout d'abord : Pour comprendre mettons les mains dans le cambouis.



Parlons chiffres.



Cet extrait de la carte fourni par l'observatoire France THD (<http://observatoire.francethd.fr/>) montre un débit inférieur à 3 Mbits/s pour 92 % des foyers de Bolsenheim. 7% sont un peu mieux desservis. Il s'agit de la zone Nord du village (Rues des Roses, des Jardins, des Vosges et des Vergers). Sans être glorieux, le débit affiché serait compris entre 3 et 8 Mbits/s.

Afin d'avoir un avis personnel sur la question, M. GIRARD Patrick, s'est proposé d'effectuer, avec la participation de volontaires, un sondage (cartographie) de la réception internet dans le village.

Test des débits de votre connexion internet

Opération aisée, que vous pouvez vous-mêmes effectuer sur les sites suivants :

<http://www.ariase.com/fr/vitesse/comparatif-debit.html>

ou

<http://proof.ovh.net/>



Les résultats, évidemment médiocres, **sont en deçà de la fourchette haute** pour les mieux lotis et présentent une réception de l'ordre de 4 Mbits/s. Pour les 92% restant les mesures se situent entre 2 et 3 Mbits/s.

Il est à souligner que quelques foyers présentent des valeurs en réception proches de 0, incohérentes avec les valeurs théoriques attendues.

Le futur de l'internet à Bolsenheim

Le futur de l'internet à Bolsenheim passera, pour ceux qui le souhaitent, par le projet Très Haut Débit Alsace qui est une déclinaison d'un projet plus vaste de dimension nationale, *Plan France Très Haut Débit*. Ce projet devenu réalité sera entièrement opérationnel en 2022.

Calendrier de mise en œuvre

- 5 décembre 2015 : signature du contrat de délégation de service public par Philippe RICHERT, Président du Conseil Régional d'Alsace ; le choix de la concession s'avère particulièrement intéressant pour les collectivités territoriales qui ne seront appelées à financer que 40% de l'investissement total (le solde étant supporté par le groupement concessionnaire).
- 2016 : mise en place du contrat avec la création de **la société dédiée ROSACE (à Entzheim)**, organisation de réunions d'informations des maires et présidents de communautés de communes et lancement des études d'ingénierie pour les programmes pluriannuels de travaux.
- 2017 – 2018 : raccordement des 129 communes déficitaires en débit internet (**là où plus de 50% des prises téléphoniques ont un débit internet inférieur à 2 Mbit/s**)
- 2019-2022 : raccordement des autres communes de la tranche ferme (567) où n'existe pas aujourd'hui un réseau câblé proposant un débit internet d'au-moins 30 Mbit/s.



Société du groupe Alitude Infrastructure, **ROSACE** est une délégation de service public, spécialement créée en décembre 2015.

Elle a vocation à gérer le réseau très haut débit des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

La Région Alsace souhaitait apporter aux habitants, ainsi qu'aux entreprises, un accès très haut débit. Un projet, qui au niveau national, participe à la réduction de la fracture numérique du territoire.

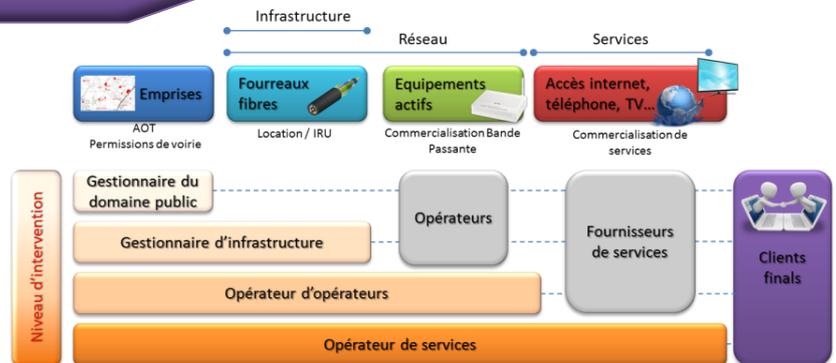
Par conséquent, au delà d'une mission de conseil et de coordination pour la construction du réseau, ROSACE assure la gestion et la commercialisation auprès des opérateurs.

Le réseau permettra à terme de desservir 370 000, entreprises et sites publics en fibre optique.

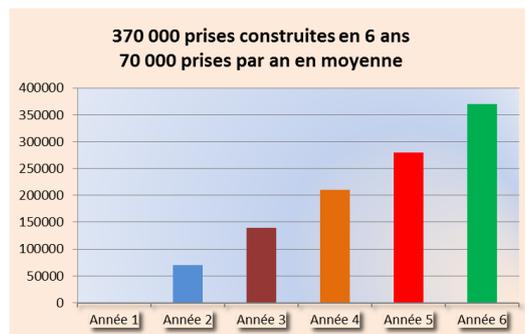
C'est le cas pour Bolsenheim

Une multitude d'acteurs dans le périmètre de la concession

Le projet public **Très Haut Débit Alsace** se situe au niveau d'intervention « opérateur d'opérateurs », permettant ainsi de déployer la fibre optique sur diverses emprises et infrastructures, pour les mettre à la disposition des fournisseurs d'accès.



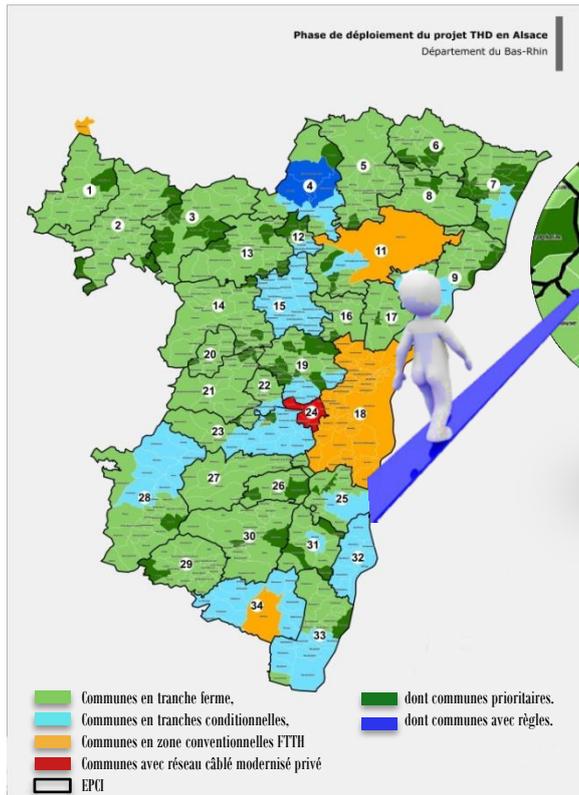
Une année d'étude, 5 années de travaux



Un même groupe pour ce projet, c'est une égalité des abonnés et des territoires. C'est 100% des foyers alsaciens raccordés par ROSACE (exceptés les zones existantes d'investissement privés).



Déploiement de la fibre dans une commune



Déploiement de 2 fibres optiques par abonné final.

ETAPE 1

Schéma d'ingénierie

- Réseau à 3 niveaux : collecte, transport et distribution.
- Études année N pour travaux N+1.
- Disponibilités des réseaux (fourreaux des communes ou réseaux privés de France Télécom / Orange, ERDF, ESR...)
- Positionnement des NRO et PM.

ETAPE 2

Travaux

- Génie civil (NRO, PM fourreaux, aérien).
- Tirage de la fibre.
- Branchements jusqu'au PBO.

ETAPE 3

Ouverture commerciale

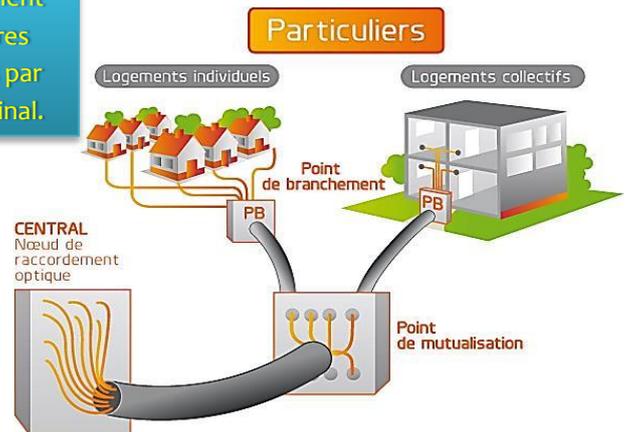
- Les fournisseurs d'accès installent leurs équipements actifs dans les NRO.
- Ils proposent une offre fibre aux clients.

ETAPE 4

Raccordement du client final

- Opération intégrée dans la concession, pas de surcoût.
- Réalisé à la demande des FAI, si le client souscrit un abonnement fibre.

Les réseaux de fibre jusqu'à l'abonné (FTTH – Fibre to the Home) permettent de bénéficier des avantages de la fibre optique sur l'ensemble de la ligne (Très haut débit, Stabilité du signal, symétrie) pour tous les usagers concernés. Là où de tels déploiements seraient trop onéreux ou trop difficiles (habitats très isolés) des solutions alternatives mobilisant des technologies hertziennes (satellite ou mobile) pourront également être mises en œuvre.



Parlons chiffres

Le plan de financement fait appel à des subventions publiques :

- Montant total de la part publique à financer : 164 M€.
- Préfinancement à 100% par la Région, qui se charge de récupérer les différentes subventions.
 - Europe (FEDER Alsace 2014-2020)
 - Etat (FSN) – Accord préalable du Premier Ministre du 21/12/2015
- Collectivités locales alsaciennes
 - EPCI et/ou communes (selon compétence) : contribution forfaitaire par prise de 175€/prise.
 - Solde supporté par la Région (58%) et les Départements du Bas-Rhin (22%) et Haut Rhin (20%).
 - La contribution du Pays d'Erstein : 1 744 225@ pour 9967 prises soit 1,06%.

Et pour patienter

Depuis quelques années, le rapport qualité/prix des offres Internet par satellite s'est considérablement amélioré.

A titre d'exemple : offre Nordnet (société du groupe Orange) propose des offres satellite + téléphone (15 Go de données) pour 39,90€ ou, même offre avec 10 Go de données pour 34,90€.

Sources :

- Présentation de la société ROSACE (avril 2016).
- Présentation du projet régional aux communes et établissements publics (avril 2016).
- Diverses sources internet.



Saurez-vous les reconnaître ?



Mais que s'est-il donc passé à Bolsenheim le mercredi 3 février ? Des princesses, des fées, des danseuses de flamenco, une indienne et même une nageuse ont envahi le club-house de notre sympathique village sous le regard protecteur de militaires, policiers, pirates ainsi que de 2 savants un peu fous... Pendant quelques heures ils se sont affrontés à coup de jeux de société, constructions de légos, maquillages féeriques, rires et délires. Ils ont ensuite réussi à trouver l'antidote à leur métamorphose : un beignet bien dodu qu'ils se sont empressés d'avalier pour redevenir les charmants petits élèves des classes élémentaires de l'école de la Scheer.





Les maternelles n'ont pas été en reste puisqu'ils ont pu également revêtir leur plus beau déguisement pour incarner l'espace d'une journée leur héros préféré.

Des petites coccinelles- demoiselles ont voleté autour de Blanche Neige et des 5 sœurs jumelles d'Elsa (célèbre Reine des Neiges) tandis qu'une petite indienne tentait d'échapper aux terribles pirates. Heureusement l'ordre et la paix ont régné tout au long de cette journée grâce à la présence rassurante de nos super-héros aux pouvoirs extraordinaires et de 2 infirmières bien équipées.





L'école maternelle de la Scheer...Une fourmilière !

Les petits élèves de l'école de la Scheer ont la chance de pouvoir participer à de nombreux ateliers pédagogiques certains mercredis matin grâce à une mobilisation active des parents.



Jeux de société pour apprendre à jouer chacun à son tour, déplacer des pions, gagner mais aussi perdre !

Bricolage pour prendre plaisir à créer de ses propres mains...



Cuisine pour affiner ses gestes, découvrir de nouvelles saveurs...



Jardinage (plantation de petit pois et de radis) pour découvrir le miracle de la nature...



Pour les récompenser de tant d'assiduité nos petites têtes blondes ont été bien gâtées par le Lapin de Pâques. Ils ont également assisté au spectacle des Trois Chardons « Tchico » à l'école maternelle de Schaeffersheim.

Un grand **MERCI** aux parents !





Voyager, c'est vivre...!



Cette année les enseignantes des classes élémentaires de l'école de la Scheer se sont servies du vieil adage affirmant que les voyages forment la jeunesse pour emmener leurs élèves à la découverte d'une autre façon d'apprendre...

Tous ont donc bouclé leur valise (sans oublier d'y glisser le doudou un peu rafistolé ou une photo souvenir), essuyé une petite larme (il faut bien faire croire à papa et maman qu'ils vont nous manquer non ?) et pris la route du centre de classe découverte « Alter Ego » à Muckenbach pour 4 jours de bonheur intense.

Sur place, encadrée par des animateurs dynamiques et des intervenants spécialisés hyper compétents, chaque classe est entrée dans son projet spécialement concocté par les enseignantes.



La classe de CP a exploré plusieurs facettes du monde du spectacle. Chaque élève est devenu tour à tour :

- Clown... en enfilant le mythique nez rouge.
- Artiste de cirque... en testant son équilibre.
- Acteur de théâtre d'improvisation... en bravant sa timidité.
- Musicien... en manipulant des percussions pour jouer des rythmes musicaux.



La classe de CE1/CE2 s'est initiée à l'art culinaire en préparant de délicieuses recettes. Sorbet à la fraise et cookies au chocolat ont fait frémir les narines de tous les résidents du centre. Pour éliminer les quelques calories ingurgitées, les élèves et leur maîtresse sont allés à la découverte de l'environnement proche du centre grâce à des randonnées et des jeux de piste.





La classe de CM1/CM2, quant à elle, a profité d'une belle découverte de la danse contemporaine. Ils ont appris à explorer leur corps, exprimer des sentiments, ressentir les mouvements grâce à la danse et la musique. Ils ont pu expérimenter toutes les facettes de ce sport : danser, composer, communiquer...



Le séjour a aussi été ponctué de formidables moments de partage et d'échanges entre tous les élèves réunis lors des repas, des moments de détente et des fameuses veillées.

Des petits frissons d'émotion se sont également fait ressentir lors de la soirée « Kid's Voice » où plusieurs « chanteurs en herbe » se sont produits avec courage en solo ou en groupe sur la scène du centre pour interpréter leur titre préféré.

Des sourires se sont dessinés sur les lèvres, des rires ont fusé, des éclats de rire ont éclaté durant ces 4 jours. Quelques larmes ont été versées... Mais pour tous une grande fierté d'avoir vécu ces moments hors de la classe et hors du temps, d'avoir pu se trouver ou se rencontrer, d'avoir pu partager ou se confronter, d'avoir pu simplement apprendre... mais autrement.

Les enseignantes remercient les élèves pour leur joie de vivre, les parents pour leur confiance, les communes et l'AAES pour leur soutien financier inégalable !



Les élèves de l'école de la Scheer, leurs institutrices et les animateurs

Quoi de neuf à Bolsenheim ?

Was gebs nei é Bolsene ?



Une histoire de 42 ans

Le proverbe « à toute chose malheur est bon » prend toute sa signification dans ce qui suit.

Chacun se souvient de la violente agression dont avait, entre autres, été victime notre maire, François RIEHL, en septembre 2014. Ce fait divers déplorable avait fait la une dans la presse locale, mais a également été relayé au niveau national.

C'est ainsi qu'à 1 000 km d'ici, le nom de François RIEHL a fait tilt dans la mémoire d'un Breton.

« Est-ce bien mon copain de régiment du contingent 73.04 avec lequel nous avons passé de si bons moments lors de notre année de service militaire au 153 ème R.I.Méca à MÜTZIG ? » s'interroge celui-ci. Il ne fait ni une ni deux, lance des recherches sur internet et contacte François.

En avril dernier, leurs nombreux échanges téléphoniques se sont finalement concrétisés par la venue du Breton et de son épouse pour quelques jours à Bolsenheim.



42 ans et quelques rides plus tard !

Dans le Haut-Rhin, un homme s'était également ému de ce qui était arrivé à François : il s'agit tout bonnement de l'adjudant de compagnie de l'époque, l'Adjudant Henri PAILLES, qui a terminé sa carrière comme lieutenant-colonel à Epinal.

Un évènement malheureux a donc permis les retrouvailles de personnes qui s'étaient perdues de vue depuis 42 ans !

Les trois compères se sont retrouvés autour d'un bon repas, non sans émotion et ont évoqué avec un brin de nostalgie leurs souvenirs d'une période heureuse et formatrice dans leur parcours de vie.



42 ans d'émotion contenue !

Ils se sont promis de ne pas attendre 42 années pour se réunir à nouveau.

Etat civil

Naissances :

HATZEMANN Nina, Fabienne, Aline
née le 31 janvier 2016 à Schiltigheim de
HATZEMANN Jérôme et de WILLMANN Sophie.



HUNTZINGER Margot, Claudine, Patricia
née le 19 mars 2016 à Strasbourg de
HUNTZINGER Adrien et de GIROLT Stéphanie.

Mariage :

le 4 juin 2016, à BOLSENHEIM de
REHM Gérard Thierry Lucien
et de
CHRISTOPHE Dominique,
domiciliés 11, rue des Prés à Bolsenheim.



Décès

M. le Maire, ses Adjoints et le Conseil Municipal s'associent à la peine de la famille et présentent leurs sincères condoléances.



Mme KOESSLER Louise Joséphine née KORNMANN,
le 11 avril 1920 est décédée le 23 mai 2016, à Erstein.
Elle était la doyenne de notre village.





La cabine téléphonique n'est plus !

La Technologie a eu raison de notre cabine téléphonique. C'est le 12 février, par une journée triste et humide, que cette dernière nous a quittés. Installée dans les années 70 par l'opérateur historique, la cabine téléphonique n'a pas survécu au téléphone portable et internet. Elle avait plutôt vocation ces dernières années à servir de cendrier géant pour les apprentis fumeurs. Le marché du démontage de ces cabines a été confié à l'entreprise Willem, spécialisée dans les travaux publics. Marché de longue haleine puisqu'il a commencé à Metz il y a un an et se terminera l'année prochaine dans le sud de l'Alsace à raison de 3 à 4 cabines enlevées quotidiennement.

Le travail de 2 intervenants est rapide et sérieux :

- mise en sécurité électrique de la cabine,
- désolidarisation du sol,
- attache d'une sangle.

Et notre cabine prend son envol ! Le rebouchage (sable et lit de ciment) de l'excavation suit rapidement.



Départ de la cabine téléphonique

Et pourquoi pas une nouvelle vie ?

Après un bref passage sur une aire de stockage allemande, l'imagination d'artistes pourra peut être faire revivre notre défunte cabine.

On peut rêver !



Nouvelles vies pour les cabines téléphoniques

Photos d'antan !



Qui saura, dater et identifier cette cérémonie ?



Ramassage du foin





Inauguration de l'itinéraire cyclable Nord, Bolsenheim Schaeffersheim.



Je coupe, je coupe pas ... !

Le 29 avril dernier, sous un ciel bleu printanier, les 650 mètres d'itinéraire cyclable reliant Bolsenheim à Schaeffersheim ont été officiellement inaugurés.

C'est à Schaeffersheim que les officiels ont coupé le ruban tricolore tenu par Eléonore, Adèle et Marc-Loïc.

A l'instar de Jean-Marc Willer, Président de la communauté des communes et Maire d'Erstein, qui

avait rallié le lieu d'inauguration sur un vélo électrique loué à l'Office de Tourisme d'Erstein, quelques invités avaient enfourché leur monture d'acier. D'autres avaient préféré profiter du tracé bucolique sous les tilleuls pour faire la jonction entre les 2 villages à pied.

C'est au bout de la piste, à Bolsenheim, que Pascal Nothisen (Maire de Hindisheim et Vice-Président de la Communauté de Communes du pays d'Erstein en charge du tourisme et des déplacements) a remercié tous les représentants de l'État pour leur présence et entamé les discours.

François Riehl (Maire de Bolsenheim) et Serge Jung (Maire de Schaeffersheim) se sont relayés au micro pour se féliciter de voir enfin leurs 2 villages joints par cette piste sécurisée pour les piétons et les cyclistes sans empiéter sur les terres agricoles.

Denis Schultz (Conseiller Départemental et Maire de Sand) a conclu en dévoilant les futurs projets à venir dans le secteur qui ne pourront que réjouir tous les amateurs de vélo.

Comme il est de coutume dans notre beau village, tout s'est terminé autour du verre de l'amitié.



Les discours des élus !



Les itinéraires cyclables sécurisés

Bien évidemment les amoureux de la petite reine, les fondus de trottinettes ou les kamikazes du roller et du skate n'avaient pas attendu cette cérémonie pour s'approprier dès la fin des travaux ce nouveau tronçon. Quelques petits enfants s'en étaient même déjà servis comme piste d'apprentissage pour leur tout premier tour de pédale sans « petites roulettes ».



Et maintenant messieurs les élus, je rêve d'une traversée de Schaeffersheim paisible et sécurisée !



Les travaux communaux du printemps



Réalisation chemin sécurisé



Réalisation d'une plate-bande



Réfection du chariot communal



Réalisation chemin sécurisé et caniveau



Pose de pavés pour protéger des murs



Changement de traverses au terrain de pétanque



Réfection du chariot nord



Réfection des bacs à fleurs



Sécurisation d'un agrès au club-house



La croix, rue d'Osthouse restaurée



Traitement et engazonnement du nouveau cimetière



Réalisation d'un garde-corps



Création d'une 2^e zone d'apport volontaire



Traitement et engazonnement côté sud du village

Vivre ensemble

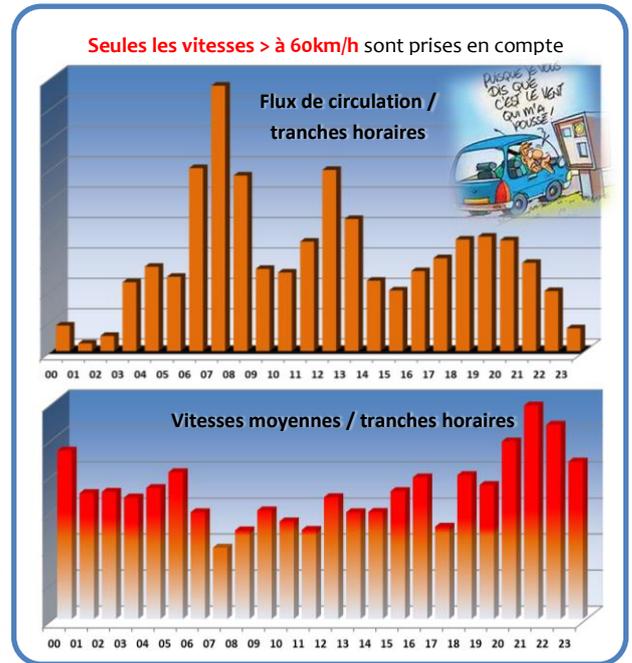


Radar pédagogique

| Nom de l'emplacement | Date du premier relevé | Date du dernier relevé |
|---|------------------------|------------------------|
| Rue Principale SUD | 04/01/2016 15:25:31 | 10/06/2016 09:06:13 |
| BILAN | | |
| Nombre de véhicules estimé sur la période | 98523 | |
| Nombre de véhicules > 50 km/h | 16538 | |
| Nombre de véhicules estimés par jour | 620 | |
| Vitesse moyenne | 42 km/h | |
| Vitesse maximale | 108 km/h | |
| % des usagers dont la vitesse est > 50 km/h | 18 % | |



Bolsenheim, c'est environ 65 véhicules / jour qui traversent le village à une vitesse supérieure à 60km/h



La réalisation de 3 blasons : une belle aventure humaine.



Depuis le début de notre mandat, l'idée faisait son chemin. La création d'un blason devenait presque une idée fixe, une envie irrésistible d'afficher son identité bolsenheimoise. La mobilisation de quelques milliards de neurones a permis de mettre en avant une solution pas onéreuse, pérenne et reproductible.

Une vieille table de ping-pong, du polystyrène et un reliquat de panneau sandwich pour le coffrage.

Quelques sacs de ciments, un mélange gravier sable, de la feraille, un peu d'huile de coude pour assaisonner l'ensemble et le tour est joué. Trois beaux bébés de 240kg chacun viennent de naître.

Une couche d'apprêt, deux couches de peinture bleu-roi, de la peinture jaune vif en bombe appliquée au travers d'un gabarit et pour finir deux couches de vernis marine et nos bébés sont prêts pour leur première sortie.

Ne restait plus qu'à couler des supports pour accueillir, après un réglage de l'inclinaison, notre progéniture. Ce qui fut fait après avoir fait appel à notre société de transport préférée, le Maire du village.



Je collecte, tu collectes, il collecte les bouchons...



- Ecole primaire de Bolsenheim : 13 rue de l'église.
- Ecole élémentaire d'Uttenheim : rue de l'école.
- Ecole maternelle d'Uttenheim : 5 rue de Westhouse.
- Mairie de Bolsenheim.
- Mairie d'Uttenheim.

Vous pouvez dès à présent collecter tous vos bouchons, capsules et autres couvercles en vous référant à la plaquette ci-dessous et venir les déposer dans un des points de collecte des villages.

Les élèves comptent sur vous pour récolter un maximum de bouchons et mener sur le long terme ce projet qui leur tient à cœur.

Les élèves de l'école de la Scheer se sont investis dans un projet solidaire et citoyen au côté de l'Association « Les Bouchons de l'Espoir 67 ».

Cette association a pour mission de récolter un maximum de bouchons afin de les vendre pour qu'ils soient recyclés et de financer, grâce à l'argent obtenu, du matériel pour les enfants et adultes handicapés.

Des bacs de collecte ont été placés dans les 3 bâtiments de l'école de la Scheer ainsi qu'au sein des 2 mairies.

Le saviez-vous !

Les bouchons recyclés auront une deuxième vie, ceux-ci sont réutilisés en :

- ✓ Pour le plastique : palettes, arrosoirs, embouts de pelle, ...
- ✓ Pour le liège : sous-plats, panneaux isolants, panneaux pour les écoles, ...
- ✓ Pour l'aluminium : éléments pour voiture, ...



Collectez tous vos bouchons pour financer l'achat de matériel médical pour les enfants et les personnes nécessiteuses

Les différents bouchons récoltés par l'association

« Les Bouchons de l'Espoir 67 »

Les bouchons plastiques

Nous récoltons les bouchons des bouteilles d'eau, de lait, de crème, de bière, des boîtes de café, les bouchons sport, les bouchons de flacons de lessive...



A mettre dans le collecteur bouchons plastiques

Les bouchons de liège

Nous récoltons les bouchons des bouteilles de vins, des bouteilles de champagne, crémant...



A mettre dans le collecteur bouchons de liège

Les capsules en fer blanc

Nous récoltons toutes les capsules en fer blanc, issues de cannettes de bière, de jus d'orange, de jus de fruit...



A mettre dans le collecteur capsules métalliques

Les bouchons refusés

Nous ne prenons pas les bouchons en liège synthétique, les couvercles de fromage blanc ou de beurre ainsi que tous les bouchons doubles.



Les capsules en aluminium

Nous récoltons les bouchons des bouteilles d'eau en verre et d'alcool fort...





Vie associative : bougeons ensemble...

L'AG de l'amicale des donneurs de sang de Bolsenheim & Uttenheim



L'amicale aura 40 ans en 2017

La 39^e Assemblée Générale de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles UTTENHEIM-BOLSENHEIM s'est tenue le 22 avril 2016 au Club-House de BOLSENHEIM, sous la présidence de Madame Suzanne PETER.

Après avoir salué les membres participants, dont le maire de BOLSENHEIM et l'adjoint au maire d'UTTENHEIM, elle laisse la parole au secrétaire Francis FRITSCH qui donne lecture du procès-verbal de l'AG 2015.

Puis Monsieur Maurice SCHWARTZ, président de l'Union Départementale du Bas-Rhin fait le point sur :

- Le don de plasma :

Le plasma est le seul produit sanguin à être mis en concurrence avec du plasma (moins cher) importé de divers pays. Si les EFS revoyaient leurs tarifs à la baisse, les hôpitaux achèteraient davantage de plasma français.

- L'harmonisation au niveau national des fichiers informatiques des EFS :

C'est en bonne voie ; désormais, quelle que soit la région où le prélèvement a lieu, le don sera enregistré au niveau national et non plus uniquement au niveau régional.

- L'entretien préalable au don du sang :

Il peut être effectué par un infirmier. Toutefois, un médecin est obligatoirement présent lors de toute collecte ; par conséquent un donneur qui tiendrait absolument à faire cet entretien avec un médecin peut le demander.

Par ailleurs, les personnes venant pour un premier don sont obligatoirement vues par un médecin.

- le listing des présences aux collectes :

Depuis quelques temps, les EFS ne communiquent plus la liste des personnes présentes aux collectes aux amicales. Ceci est très regrettable car ces listes constituent un outil de travail essentiel pour les amicales afin d'optimiser les collectes. Tout est mis en œuvre pour résoudre ce problème.

- le bilan 2015 :

114 dons et 8 premiers dons ont été enregistrés, avec en moyenne 38 dons par collecte. Environ 67 donneurs sont répertoriés sur les deux villages ; malheureusement, tous ne sont pas des donneurs réguliers.

L'Amicale a remonté la pente, mais il ne faut toutefois pas relâcher les efforts.

L'ALSACE a le meilleur coefficient de fidélité des donneurs, ce qui la place dans la moyenne haute en FRANCE.

Maurice SCHWARTZ conclut en évoquant la création en 1966 de l'Union Départementale 67 et des premières amicales dans le Bas-Rhin.

Le don de moelle osseuse

La moelle osseuse, comme son nom l'indique, se trouve dans les os, et non dans la moelle épinière comme on le croit souvent. Elle renferme les cellules (appelées cellules souches hématopoïétiques, ou CSH) qui donnent naissance aux cellules du sang. C'est grâce à ces précieuses cellules que peuvent être traitées certaines maladies cancéreuses, en particulier les leucémies.

QUITUS

Après avoir exposé la situation financière de l'Amicale et le détail des recettes et dépenses, Pierre GRIGNON, le trésorier de l'Amicale, reçoit le quitus des réviseurs aux comptes, Maryse GIRARD et Pierre STRUB. Ils le remercient par ailleurs pour la bonne tenue des comptes et son excellent travail.

Les réviseurs aux comptes pour l'année 2017 seront Maryse GIRARD et Jean Luc CARAVITA.

Suzanne donne ensuite la parole à Jean-Pierre FRITSCH, vice-président de l'Amicale. Il fait, dans un premier temps, l'annonce des activités de l'année à venir, à savoir :

- ✓ La participation de l'Amicale à différentes réunions.
- ✓ L'organisation de collectes de sang total à UTTENHEIM trois fois par an, les prochaines étant planifiées le lundi 9 mai et le lundi 12 septembre 2016.
- ✓ La vente de billets de tombola en fin d'année.
- ✓ La traditionnelle et plébiscitée « Marche du Cœur » organisée chaque année en octobre qui remporte toujours un franc succès. Cette année, elle aura lieu le 9 octobre 2016 et conduira les marcheurs en ALLEMAGNE, sur les hauteurs de LAHR. Il est à noter que l'Amicale ne fait aucun bénéfice lors de la « Marche du Cœur ».



Puis, il remercie tous les donateurs, car sans eux, il n'y aurait pas d'Amicale, ainsi que leurs conjoints et conjointes qui répondent toujours présents et s'investissent sans compter, notamment lors de la collation qui suit chaque collecte.

Ses remerciements vont également aux communes de BOLSENHEIM et UTTENHEIM, pour leur soutien et la mise à disposition des salles des fêtes, ainsi qu'à l'association ALC de UTTENHEIM.

La parole est ensuite donnée aux représentants des communes qui se rejoignent pour encourager l'Amicale à continuer sur cette voie, à se développer et maintenir une activité dynamique dans la fidélisation des donateurs jeunes et anciens.



Les membres de l'amicale

Patrick GIRARD signale que le site internet des communes sera opérationnel prochainement et souligne l'importance de la participation des associations pour qui ce site sera un magnifique vecteur de propagande.

La présidente clôt l'Assemblée Générale à 20h15 et convie les personnes présentes à la collation offerte par l'Amicale.

LET'S ZUMBA !!!!!

Le 23 avril 2016, le Lions-Club Erstein-Benfeld a organisé le 2^{ème} Tremplin des Jeunes Artistes dans la salle des fêtes de Benfeld.

Julie PLES, qui donne bénévolement des cours collectifs dans notre village a participé à cette manifestation.

Avec sa jeunesse, son dynamisme et toute son énergie, elle a interprété une danse dont la chorégraphie est sa propre création. Malheureusement elle n'a pas gagné mais cela reste une inoubliable expérience !!!!

ZUMBA BOL'S continue de fonctionner avec de nombreux membres et toujours la même bonne humeur.



© LIONS CLUB BENFELD - ERSTEIN

Julie Pless en plein exercice de son art !



Du 1er au 31 août
2016
A plein temps

Mairie d'Uttenheim

6 rue Principale – 67150 Uttenheim

Tél : 03.88.98.04.12

Uttenheim.mairie@wanadoo.fr



Adjoint technique, titulaire du permis de conduire de préférence, chargé de l'entretien, des espaces verts, tonte, arrosage, divers travaux d'entretien général et travaux de bricolage.



Les Kids du Country Club de Bolsenheim font leur show.



*Bravo
les artistes*

Huit des jeunes danseuses et danseur ont concouru au casting organisé le 20 février 2016 par le LIONS CLUB de Benfeld – Erstein pour le Tremplin des Jeunes Artistes qui s'est déroulé le 23 avril 2016, à Benfeld dans une salle des fêtes archicomble.



Les enfants ont également montré leurs talents à la fête de Plein Air du 5 juin 2016 avec plusieurs danses et ont eu un franc succès.





Comptes-rendus des conseils municipaux

Résumé des délibérations du Conseil Municipal des 28/01, 07/03, 07/04 et 06/06/2016:

(Nota : l'intégralité des délibérations peut être consultée en mairie)

| | 28/01/2016 | 07/03/2016 | 07/04/2016 | 06/06/2016 |
|-------------------------|--|--------------------|---|---|
| Conseillers élus | 11 | 11 | 11 | 11 |
| Conseillers en fonction | 11 | 11 | 11 | 11 |
| Conseillers présents | 09 | 10 | 08 puis 09 | 7 |
| Absent(e)s excusé(e)s | Mme Sophie COUTAUD M. Jérôme LAWI | Mme Sophie COUTAUD | Mme Sandrine TESORO M. Jean-Marie KELLER M. Jérôme Lawi > à 20h30 | Mme Sandrine TESORO Mme Sophie COUTAUD M. Jean-Marie KELLER M. Jérôme LAWI |
| Assiste à la séance | | | M. Bernard Hermann | |
| Rajouté à l'ODJ | Cession par Mme Michèle SCHALL des voiries du lotissement « La Mayenne » | | | Radiation inscription lotissement « Werbel » et chauffage Club-house |

PROJET DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'ALIMENTATION ET LA DISTRIBUTION DE GAZ

Dans le cadre du développement de la commune, il serait souhaitable d'offrir un choix d'énergie supplémentaire aux administrés et donc de projeter la réalisation d'une distribution publique de gaz.

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil municipal de déterminer le mode de gestion de ses services publics.

Ne disposant ni de l'assise financière, ni des compétences techniques nécessaires à la réalisation et gestion de l'ouvrage, la commune envisage de réaliser une délégation de service public de distribution de gaz par voie de concession.

Après consultation et absence d'objection à ce projet du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Bas-Rhin, au titre du Comité Technique Paritaire Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de :

- retenir le principe de la conception, construction et exploitation d'une distribution publique de gaz naturel selon le principe de la concession de travaux et de service public d'une durée d'environ 40 ans,
- autoriser le Maire à engager la procédure de consultation et d'accomplir tous les actes préparatoires à la passation du contrat de délégation de service public.

Commission de délégation de service public

- **Présidence**
M. François RIEHL, Maire .
- **Membres à voix délibératives**
Titulaires :
M. Albert HARTMANN
M. Jean-Marie KELLER
M. Jérôme LAWI
Suppléants :
MME Sophie COUTAUD
M. Arnaud ANTONI-ARRUS
M. Patrick HILBOLD
- **Membres à voix consultatives**
Directions Départementales
- Concurrence
- Consommation
- Répression des fraudes
Agent comptable
Le détail des procédures est consultable en mairie

CESSION PAR, MME MICHÈLE SCHAAL, DES VOIRIES DU LOTISSEMENT « LA MAYENNE »

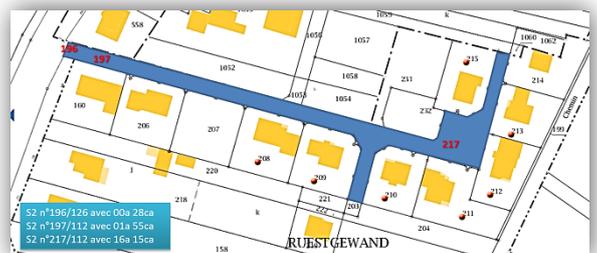
Dans le cadre du lotissement « la Mayenne », ayant fait l'objet d'un Permis d'Aménager délivré par la Mairie de BOLSENHEIM le 7 février 2012 sous le n° PA 067054 11 S0001, au profit de Monsieur Bernard SCHAAL, décédé depuis lors, laissant son épouse, Madame Michèle SCHAAL, comme héritière,

Il avait été convenu entre la Commune et Monsieur SCHAAL, une convention de cession pour un euro symbolique de la totalité des voies et équipements communs du Lotissement, une fois les travaux achevés et réceptionnés, afin de les incorporer dans le domaine public.

Ces travaux étant terminés, le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de cession des voiries du lotissement « la Mayenne », par Madame Michèle SCHAAL au profit de la Commune, moyennant l'euro symbolique.

Les frais de cet acte de cession, à dresser par devant Me WEHRLE notaire à BENFELD, sont à la charge de Madame SCHAAL.



En bleu, la voirie totale pour une surface de 17a 98ca



ESPACE SANS TABAC « AIRE DE JEUX »



Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de M. le Maire, François RIEHL, au sujet de la mise en œuvre et du suivi de l'opération « espace sans tabac»

Le conseil refuse, avec 4 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention la convention de partenariat avec le Comité de la Ligue Nationale contre le Cancer.

Refus du Conseil Municipal occasionné par les contraintes apportées à la commune en cas de convention.

Les utilisateurs de l'espace sont suffisamment à même de respecter ou de faire respecter la salubrité des lieux afin de préserver une bonne hygiène pour la santé des enfants !

FINANCES ET PROJETS D'INVESTISSEMENTS

La balance de 2015 est assez satisfaisante, à savoir un excédent global de 205.831,82 euros, toutefois au vu des maigres recettes et aides potentielles, le conseil municipal regrette de ne pouvoir réaliser autant de choses qu'il le souhaiterait et privilégie donc la sagesse. Les travaux envisagés **en priorité seront ceux inscrits au contrat de territoire pour une dernière participation financière du Département**. Il y a lieu de voir quels projets sont réalisables avec participation de l'Etat : DETR - Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux. Une ébauche est remise aux conseillers leur permettant de se projeter sur les 3 années à venir. Il propose une réunion de la commission des finances et envisage la venue de M. WEISS, comptable intérimaire de la Trésorerie d'Erstein, ceci à réception de tous les devis afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires quant à l'élaboration du budget primitif à venir. M. Arnaud ANTONI-ARRUS souhaiterait que les commissions « planchent » sur les différentes opérations (salle des fêtes, école ...) que ce soit sur du court ou moyen terme.

Vote du compte administratif, examen et vote du compte de gestion, affectation des résultats.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de François RIEHL, Maire, vote le Compte administratif de l'exercice 2015.

Compte administratif 2015

| | | Dépense | Recette | Résultat |
|----------------|------------------|--------------|--------------|--------------|
| Investissement | Prévu | 296 000,00 € | 296 000,00 € | |
| | Réalisé | 159 569,07 € | 200 458,79 € | 40 889,72 € |
| | Reste à réaliser | 0,00 € | 0,00 € | |
| Fonctionnement | Prévu | 425 085,95 € | 425 085,95 € | |
| | Réalisé | 276 990,34 € | 441 932,44 € | 164 942,10 € |
| | Reste à réaliser | 0,00 € | 0,00 € | |
| | | | | 205 831,82 € |

ADOPTÉ

| | |
|-------------|----|
| En exercice | 11 |
| Présents | 10 |
| Exprimés | 9 |
| Pour | 9 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |

Compte de gestion 2015

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le receveur de la trésorerie Principale à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats est conforme à ses écritures.

ADOPTÉ

| | |
|-------------|----|
| En exercice | 11 |
| Présents | 10 |
| Exprimés | 10 |
| Pour | 10 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |

Affectation des résultats 2015

Le conseil Municipal, sous la présidence de François RIEHL, Maire, après avoir approuvé le compte administratif.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2015 : Excédent. **164 942,10 €**
- Affectation complémentaire en réserve (1068). **0,00 €**
- Résultat reporté en Fonctionnement (002). **164 942,10 €**
- Résultat d'investissement reporté (001) : Excédent. **40 889,72 €**

ADOPTÉ

| | |
|-------------|----|
| En exercice | 11 |
| Présents | 10 |
| Exprimés | 10 |
| Pour | 10 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |

IMPÔTS DIRECTS LOCAUX : TAUX 2016

| Taux | | Taxe Habitation | Taxe Foncière Bâti | Taxe Foncière Non Bâti | |
|----------------------------|------|-----------------|--------------------|------------------------|---------------|
| Part Communauté de Commune | 2015 | Taux CC Benfeld | 7,59% | 5,41% | 23,33% |
| | | Taux CC Rhin | 7,74% | 4,56% | 15,06% |
| | | Taux CC Erstein | 5,10% | 2,71% | 11,68% |
| | 2016 | Harmonisation | + 2,49 points | + 2,70 points | + 5,70 points |
| Taux pour les 3 CC | | 7,59% | 5,41% | 17,38% | |
| Part Communale Bolsenheim | 2015 | Taux | 17,43% | 8,62% | 44,78% |
| | | Harmonisation | - 2,49 points | - 2,70 points | - 6,4 points |
| | 2016 | Augmentation | 3% | 3% | 0% |
| | | Taux | 15,39% | 6,10% | 38,38% |

Dans le cadre du projet de fusion, le 1^{er} janvier 2017, de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein avec les communautés de communes de Benfeld et environs et du Rhin, le rapprochement des taux d'imposition est une nécessité. Un mécanisme de transfert de fiscalité des communes vers la communauté de communes, équilibré par des attributions de compensation est donc mis en place.



Ce mécanisme permet une neutralité fiscale pour les contribuables et financière pour les communes.

Le scénario retenu prévoit l'alignement des taux de taxe d'habitation et de taxe foncière bâti des Communautés de Communes du Pays et du Rhin sur ceux de Benfeld et Environs. L'augmentation ou la diminution des taux intercommunaux sera neutralisée pour les contribuables au travers d'une variation inverse et équivalente des taux communaux. La perte ou le gain de produit pour les communes, issu de ce mécanisme, sera compensé par l'ajustement des attributions de compensation.

| ADOPTÉ | |
|-------------|----|
| En exercice | 11 |
| Présents | 8 |
| Exprimés | 8 |
| Pour | 8 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |

REVALORISATION DES TARIFS DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le Maire, M. François RIEHL, expose à l'assemblée que dans le but de satisfaire au vœu des familles, et avec le souci d'une gestion équilibrée du cimetière (surtout après les travaux d'agrandissement), il serait opportun d'arrêter un tarif qui pourrait être fondé sur le prix en vigueur dans les localités voisines, d'une population comparable à celle de la commune, et en tenant compte du pouvoir d'achat général de ses habitants.

En conséquence le Conseil municipal décide que toutes les concessions resteront des concessions temporaires de 15 ans et d'appliquer les tarifs définis ci-contre.

| Produit | Durée | Ancien | Nouveau |
|------------------|--------|--------|---------|
| Tombe simple | 15 ans | 46 € | 60 € |
| Tombe double | 15 ans | 92 € | 120 € |
| Case columbarium | 15 ans | 325 € | 420 € |

VOIRIE : LAMPADAIRES « ÉCONOMIE D'ÉNERGIE »

Pour répondre à un projet de remplacement des lanternes boules et d'économie d'énergie sur les lampadaires existants dans les rues des Prés, rue des Roses, rue des Jardins, rue du Corps de Garde, le Maire de Bolsenheim présente un devis des usines Municipales d'Erstein. L'inventaire de 2013 laisse apparaître 18 lanternes de type «boule», Ces lampes arrivent en fin de vie et ne sont plus fabriquées. Elles ont une efficacité lumineuse médiocre et doivent être remplacées par des lanternes à réflecteurs. Le coût de remplacement de la lanterne boule est estimé à environ 1.200 euros TTC/pièce.

| DEVIS : Modification éclairage public - économie d'énergie | | |
|--|---|-----------------|
| Rue des Prés | 3 nouvelles lanternes 1 candélabre supplémentaire | 10.485,06 € |
| Rue des Roses, Rue des Jardins Rue du Corps de Garde | Remplacement 14 lanternes boules par des LED | 18.276,74 € |
| | | 28.761,80 € TTC |

Faisant suite aux explications de M. le Maire, M. Jérôme LAWI présente un tableau d'amortissement qui montre l'amortissement sur 25 ans. Il explique qu'il serait judicieux de ne changer que la partie ampoule et qu'il serait effectivement intéressant financièrement de passer aux ampoules leds (d'après ses calculs : investissement rentabilisé en 4 ans). Il propose de faire un comparatif entre les ampoules leds et les sodiums. Certains conseillers avancent qu'il faudrait au moins faire la rue des Prés et souhaitent un devis concernant le remplacement des lampes dans le rue Principale, projet envisagé mais initialement prévu pour 2017. Ils souhaitent également convaincre les Usines Municipales de changer d'option.

Au vu de tous ces points, M. Jérôme LAWI souhaite participer à une prochaine réunion avec M. BINNERT des UME et être associé dans ce dossier. Ce point est donc reporté à une séance ultérieure.

AZ : CANDIDAT ADMIS A PRÉSENTER UNE OFFRE

Vu la délibération du conseil municipal du 28/01/2016,
Vu l'appel à candidature publié le 2/2/2016 dans les DNA et les Affiches Moniteur,
Vu le pli parvenu au vendredi 4/3/2016 à 11h00,
Après ouverture des plis et étude du contenu de chaque dossier de présentation de candidature,
Vu le rapport de la Commission d'appel d'offres du 7 mars 2016 à 17h,
Le Conseil Municipal prend acte que la commission a désigné comme candidat admis à présenter une offre :
Réseau GDS, 14, place des Halles, 67082 STRASBOURG CEDEX et valide ce choix.

PESTICIDES

Au cours des dernières années, la réglementation encadrant l'utilisation des produits phytosanitaires a évolué dans un sens contraignant.

La directive européenne de 2009, relative à l'utilisation des produits phytosanitaires, entrée en vigueur le 27 juin 2011, fixe les produits interdits dans les lieux fréquentés par le grand public ou des groupes de personnes vulnérables et depuis le 1er octobre 2014, tous les agents des collectivités, manipulant des produits phytosanitaires devront avoir leur « certiphyto » (certificat individuel pour les produits phytopharmaceutiques).

La commune de Bolsenheim, dans le cadre de l'entretien des espaces verts et chaussées n'utilise aucun produit de traitement nocif ou polluant.

Les seuls produits utilisés jusqu'alors sont de la marque : « Pioche et huile de coude ».



Nota : Exception a été faite cette année pour le traitement des mauvaises herbes dans le nouveau cimetière ainsi que pour la rénovation de l'engazonnement à la sortie sud du village.

Dans ce contexte, la Communauté de communes du Pays d'Erstein, le SDEA, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et le Conseil Général du Bas Rhin, ont signé en 2011 un Contrat cadre « pour la reconquête de la qualité des milieux aquatiques de la Scheer et de l'Andlau ».

Après avoir entendu les explications fournies par Monsieur le Maire et **étudié les contraintes inhérentes à l'acceptation de ce contrat** le Conseil Municipal décide de ne pas engager la commune dans la réduction de l'utilisation des pesticides et pour le moment de ne pas s'engager à l'arrêt définitif de l'utilisation de produits phytosanitaires.

REJETÉ

| | |
|-------------|----|
| En exercice | 11 |
| Présents | 10 |
| Exprimés | 10 |
| Pour | 3 |
| Contre | 1 |
| Abstentions | 6 |

REEMPLACEMENT DES FENÊTRES A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Entendu l'avis de la Commission Bâtiments réunie le 31/3/2016,

Vu les devis présentés par l'Adjoint au Maire, M. Albert HARTMANN et les explications données par ce dernier,

Etant donné la nécessité de remplacer les menuiseries extérieures, le Conseil Municipal décide de retenir le devis TRYBA pour 18.000,07 euros HT, soit 21.600,08 euros TTC et charge le Maire de signer le devis en question et de faire procéder aux travaux dès les prochaines vacances d'été.



ADOPTÉ

| | |
|-------------|----|
| En exercice | 11 |
| Présents | 8 |
| Exprimés | 8 |
| Pour | 8 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |

PEINTURE : RÉNOVATION DE LA CLASSE MATERNELLE



5.276,88€ HT
soit
6.332,26€ TTC

Au vu des devis présentés par l'Adjoint au Maire M. Albert HARTMANN et étudiés en commission bâtiments communaux et étant donné la nécessité de rénover la classe maternelle et ses annexes, le Conseil Municipal décide de retenir le devis

PEINTURE KINTZ. Travaux prévus aux prochaines vacances solaires.

ADOPTÉ

| | |
|-------------|----|
| En exercice | 11 |
| Présents | 7 |
| Exprimés | 7 |
| Pour | 7 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |

DEMANDE DE SUBVENTION PAROISSE PROTESTANTE D'ERSTEIN, FEGERSHEIM ET ENVIRON

Monsieur le Maire fait part de la réception d'un courrier du Pasteur Guy MOSER et du Vice-Président du Conseil Pastoral sollicitant financièrement les communes du Pays d'Erstein pour leur projet de réhabilitation de l'église protestante d'Erstein.

Dans le courrier il est fait mention de 9 familles protestantes domiciliées à Bolsenheim.

Après délibération, il a été décidé :

- De verser exceptionnellement la somme forfaitaire de 300 €.
- D'imputer la dépense à l'article 6574 du budget primitif 2016.

ADOPTÉ

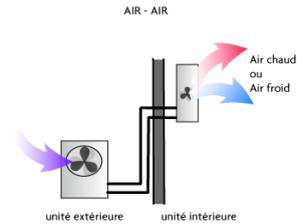
| | |
|-------------|----|
| En exercice | 11 |
| Présents | 7 |
| Exprimés | 7 |
| Pour | 6 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 1 |

MISE EN PLACE D'UN CHAUFFAGE AU CLUB-HOUSE



5.702,80 € HT
7.196,40 € HT
10.231,20 € HT

L'ASLCB offre de financer un nouveau système de chauffage par pompe à chaleur air/air dans le Club-House, permettant de prendre en compte les éléments tels que la gestion de la source d'énergie, la régulation et la réversibilité. Après étude des devis et délibération, le Conseil municipal donne son accord pour le mode de chauffage proposé le plus performant, au vu de la taille du bâtiment (ce qui permettrait la suppression de l'ancien poêle). Cependant il émet la réserve d'obtenir un accord avec le propriétaire du terrain attenant, de pouvoir installer pour des soucis de sécurité (accessibilité et visibilité), le caisson extérieur sur le côté Ouest du bâtiment.



Le Conseil municipal :

- Souhaite que la Commission Bâtiments suive ce chantier et qu'une réunion de travail soit organisée.
- Charge l'ASLCB de passer commande afin que l'installation puisse se faire avant l'hiver.
- Décide d'une aide financière exceptionnelle attribuée sur présentation d'un dossier technique concernant l'appareillage qui restera en mairie et sur présentation de facture.

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Demande d'autorisation présentée par la société FUCHS INVEST - Enquête publique du 30/03 au 29/04/2016

L'Adjoint au maire, M. Arnaud ANTONI-ARRUS, soumet le dossier de demande d'autorisation et l'avis du 2/3/2016 concernant ce point. En effet, une enquête publique est prescrite sur la demande d'autorisation présentée par la société SCI FUCHS INVEST en vue d'obtenir auprès du Préfet du Bas-Rhin l'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, à savoir un bâtiment de logistique à Erstein.

Les membres du conseil municipal se conforment à l'avis de l'autorité environnementale et émettent un avis favorable.

| ADOPTÉ | |
|-------------|----|
| En exercice | 11 |
| Présents | 9 |
| Exprimés | 9 |
| Pour | 8 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 1 |

Commentaire de M. Patrick GIRARD : Toutes ces entreprises génèrent des flux qu'il faut arriver à maîtriser, avec des passages sur des ponts étroits, un passage intense dans la commune de Schaeffersheim et donc pas mal de nuisances. Il faudrait mener une réflexion au niveau de la Communauté de Communes et soutenir les demandes de Schaeffersheim et de Meistratzheim quant à un contournement.

LEVÉE DE DROIT DE RÉOLUTION

M. le Maire rappelle que la parcelle 232/160 section 3 sise au 5 rue des Vergers d'une surface de 7 ares 50 ca est grevée de l'inscription suivante « Dépôt du 4 octobre 1973 : droit à résolution au profit de la commune de Bolsenheim, conformément à l'acte du 10 septembre 1973 ».

Ce bien étant actuellement en vente, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne mainlevée et consent à la radiation entière et définitive de l'inscription ci-dessus indiquée au livre foncier.

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL FIXANT LE PÉRIMÈTRE DE LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNE



Le Préfet du Bas-Rhin a arrêté en date du 30 mars 2016, le nouveau Schéma Départemental de Coopération

Intercommunale du Bas-Rhin (fusion des CC de Benfeld et Environs, de la CC du Rhin et de la CC du Pays d'Erstein) et notifié à la commune de Bolsenheim, le 07 avril 2016, son arrêté préfectoral du 05 avril 2016.

Cet arrêté est soumis à l'accord du Conseil Municipal de chaque commune concernée avant le 20 juin 2016 et voté à Bolsenheim lors du Conseil Municipal du 06 juin 2016.

| ADOPTÉ | |
|-------------|----|
| En exercice | 11 |
| Présents | 7 |
| Exprimés | 7 |
| Pour | 7 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |

POINTS DIVERS

Demandses de subvention

Demande de subventions pour deux séjours éducatifs et pédagogiques concernant une élève du collège de Matzenheim (séjour ski) et de trois élèves du collège de Matzenheim (séjour à Berlin). Le conseil municipal, comme à l'accoutumé, a rejeté les demandes (réservées aux associations locales et écoles communales).

Permis de construire

Maison individuelle ; Mme SCHWENTZEL/M. NACEL dans le lotissement «La Mayenne» - **aucune objection** - Conditions : Impérativement respecter la voirie récente ; ne pas poser d'engin (ex. grue) sur la voie publique. Des constats seront établis avant et après travaux.

Sécurité

Pour des raisons de sécurité (accident évité de justesse), le Maire informe les conseillers qu'il envisage de créer un aménagement (voie piétonnière) le long des habitations et donc sur une partie de la parcelle appartenant à l'association foncière (de la rue du lotissement de la Mayenne au domicile de M. Alain SEYLER), d'une largeur de 2m. Les membres du bureau de l'Association Foncière, déjà concertés, comprennent la situation et acceptent ce projet pour éviter tout accident. Ce point sera éventuellement débattu en Commission voirie. Aménagement proposé : décaissement + gravillonnage puis, par la suite, création d'une bande + pavés.

Adjudication de bois du 26/01/2016

13 lots ont été vendus le jour même. Un acquéreur s'est présenté le lendemain pour le 14^e et dernier lot.



Site Internet

Demande faite par M. Bernard HERMANN concernant le site internet et qui souhaite participer à la formation prévue pour les administrateurs de site internet de Bolsenheim.

M. Patrick GIRARD expose sa demande et explique que le rôle d'administrateur a un caractère technique. Il est entre autres chargé d'accorder des droits et de gérer la structure du site internet. Donc en aucune façon il ne pourrait être accordé un tel droit à une tierce personne. En ce qui concerne la formation le budget est déjà restreint pour former les quelques personnes prévues ; il ne sera donc pas possible de payer d'autres formations. Dans le cadre d'un contributeur on peut toujours envisager une formation interne. Le conseil municipal est toutefois satisfait par l'implication et l'engagement de certaines personnes.

Chauffage mairie

Intervention de M. Jérôme LAWI qui présente un tableau d'amortissement qu'il a établi où il présente 4 types de chauffage qui fait ressortir le chauffage eau/eau (puits) associé à une subvention comme le plus avantageux. L'amortissement pourrait se faire sur 10 ans. Le chauffage air/eau est intéressant également (pas de subvention). Le Maire signale que le chauffage fonctionne encore pour le moment et qu'on peut peut-être encore repousser son remplacement et de ce fait se concentrer sur un autre projet et de réfléchir éventuellement à un chauffage gaz, vu l'arrivée du gaz dans le village. Sachant que la chaudière à l'école pose également des problèmes.

Projet solidaire

Mme Catherine SCHMITZ informe les conseillers du projet solidaire qui se met en place à l'école, à savoir la récolte de bouchons. Ils auraient besoin d'un point de collecte supplémentaire et elle avait pensé à l'entrée de la mairie. Il y aurait la collecte de 3 types de bouchons différents. Il faudrait mettre 3 contenants en place ou alors que les gens les déposent dans un sachet à la mairie qui sera ensuite trié à l'école. La commune y est, bien entendu, favorable.



Déclaration Préalable M. Lionel SCHAAL pour division parcellaire (3 lots)

Pas d'opposition quant à la division. Mais, étant donné que le revêtement de la rue de la Mayenne, permettant l'accès à ces parcelles, est neuf les conseillers demandent la réfection de la totalité de la couche de roulement sur toute la longueur des parcelles. Tous les branchements (électricité, PTT ...) qui sont sous les trottoirs seront à mettre en place en une seule fois.

Demande de subvention exceptionnelle

Demande de subvention exceptionnelle de l'association «Les beaux Fruits de la Scheer», suite au remplacement d'une tondeuse auto portée au prix de 1.800 euros TTC. Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour le montant de la TVA à savoir 300 euros (crédits inscrits au Budget Primitif).



Les Chiffres du semestre

Comme annoncé dans son éditorial, Monsieur le Maire nous propose quelques chiffres concernant ce qui a déjà été réalisé, payé, encaissé en cette moitié d'année.

| Les Remboursements | | |
|--------------------|---|------------------------|
| De prêt | Remboursement des crédits de capital par trimestre | 7.500 € |
| De prêt | Remboursement des intérêts d'emprunt sur l'annuité (variables). | ≈12.000 € |
| D'investissement | Équipement du cimetière | 24.915,61 + 14.439,84€ |
| D'investissement | Travaux de réseaux de voirie (aménagement entrée vers Schaeffersheim) | 5.236,82 € |
| D'investissement | Travaux d'électrification (mise aux normes armoire électrique) | 5.238,95 € |

| Les charges à caractère général | | | |
|----------------------------------|------------|---|------------|
| Annonces et insertions | 1.728 € | Entretien des bâtiments publics | 1.675,29 € |
| Assurances | 5.801,93 € | Fêtes et cérémonies | 3.843,39 € |
| Autres biens mobiliers | 1.820,60 € | Fournitures administratives | 1.624,89 € |
| Autres matières et fournitures | 119,83 € | Fournitures d'entretien | 141,47 € |
| Carburants | 200,23 € | Fournitures de petits équipements | 320,21 € |
| Catalogues et imprimés | 717,60 € | Fournitures scolaires | 471,78 € |
| Combustibles | 4.719,18 € | Frais d'affranchissement | 329,30 € |
| Cotisations | 1.258,96 € | Frais de nettoyage des locaux | 4.485,69 € |
| Divers | 2.922,50 € | Frais de télécommunication | 717,55 € |
| Documentation générale Technique | 959,50 € | Locations mobilières | 903,6 € |
| Eau assainissement | 759,29 € | Maintenance | 4.142,43 € |
| Energie Electricité | 5.698,12 € | Produits de traitement | 49,61 € |
| Entretien de bois et Forêts | 720 € | Redevances pour services rendus | 669,71 € |
| Entretien de réseaux | 54 € | Versement à des organismes de formation | 609,60 € |
| Entretien de voiries | 4.202,88 € | | |

| Les charges du personnel | | | |
|--------------------------|----------|--------------------------------------|------------|
| Salaires | 31.029 € | Indemnités élus+ cotisation retraite | 5.694,97 € |

| Autres charges | |
|--|------------|
| SIVU + reversement des fonds de soutien au développement des activités périscolaires | 7.076,55 € |
| Versements de subventions | 3.527,15 € |
| Cotisation foncière à la Caisse Accidents Agricoles (délibération du 7/3/2016) | 4.000 € |
| Restauration de la croix champêtre (remboursement effectué par l'assurance) | 5.640 € |

| Prévisions sur l'échéance | |
|---|----------|
| Remplacement des menuiseries extérieures l'école élémentaire cet été (délibération du 7/4/2016) | 21.600 € |
| Rénovation de la salle de classe maternelle (délibération du 6/6/2016) | 6.332 € |

| Travaux prévus selon le budget primitif 2016 | |
|--|--|
| Réfection de la voirie du lotissement Werbel (rue des Vosges et des Vergers). | |
| La mise en place d'une dalle béton pour conteneurs. | |
| Éclairage public rue des Prés. | |
| Remplacement de la chaudière mairie éventuellement par un autre mode de chauffage. | |

| Recettes déjà perçues (En attente du remboursement de la TVA ainsi que d'autres aides) | |
|--|-------------|
| Taxe d'aménagement | 5.674,25 € |
| Dotations d'équipements liés à la réfection du cimetière | 9.442 € |
| Remboursements sur salaires de l'assurance ou des versements d'indemnités journalières | 1.935,79 € |
| Vente de bois | 1.990 € |
| Location de chasse | 8.200 € |
| Impôts et taxes | 49.409,09 € |
| Dotations et subventions | 34.079,66 € |
| Location pour la salle périscolaire | 2.240 € |

Infos, divers

Devenir Gendarme

5 filières s'offrent à vous.

- Officier
- Gendarme
- Volontaire
- Spécialiste
- Réserviste



Occupation du domaine public pour travaux, déménagement, etc.

Le Maire autorise l'utilisation provisoire du domaine public à des fins professionnelles ou personnelles en tenant compte des besoins du demandeur qui doivent respecter les règles de sécurité publique et de circulation.

Si vous envisagez de réaliser des travaux qui peuvent affecter le domaine public, vous devez vous adresser auprès de vos différents prestataires (maçons, déménageurs etc.) ces derniers prenant eux-mêmes contact avec les services municipaux.

Type de travaux concernés :

Pose de clôture, installation d'échafaudage, dépôt de benne, réalisation d'un abaissement du trottoir devant un garage, ou d'une cour, dépôt de matériel ou de matériaux, stationnement de véhicules (grue, nacelle, engin élévateur, etc.), cabane de chantier...

Délai des démarches :

L'autorisation est à demander avant le début de l'occupation. Il convient de prévoir un délai de 2 semaines.



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

POUR VOS PASSEPORTS.
OPTEZ POUR LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE



TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR



Le saviez-vous !



Propriétaire ou futur propriétaire d'une maison individuelle ou d'un appartement vous

êtes le maître d'ouvrage des travaux chez vous.

Pour vos travaux de construction neuve, de rénovation, d'extension ou d'amélioration, choisissez des professionnels compétents qui prennent en compte les règles de santé et de sécurité.

Savez-vous qu'en cas de risques graves constatés ou d'infraction à la réglementation du travail, les services de contrôle de l'état peuvent faire arrêter votre chantier ?

En cas d'accident votre responsabilité peut être engagée !

l'Assurance Maladie

RISQUES PROFESSIONNELS
Carsat Alsace-Moselle



TRAVAUX CHEZ VOUS...
PENSEZ À TOUT!

CHUTES • MANUTENTIONS
AMIANTE • HYGIÈNE

AIDE A DOMICILE ?

- Un métier de contact, d'écoute, diversifié, évolutif, proche de chez vous,
- Une structure offrant un encadrement de proximité,
- Des postes à pourvoir sur tout le département.

Intéressé(e)? Rejoignez-nous!

- ❖ Temps complet ou partiel,
- ❖ Majoration de salaire les Week-ends et jours fériés,
- ❖ Indemnités kilométriques et du temps de déplacement.

ETUDIANT (E) S
Vous cherchez un job valorisant pendant vos congés ?
Vous êtes mobiles et disponibles
Contactez-nous...

Envoyer CV et lettre de motivation à : Abrapa / Prérecrutement
22, Place des Halles - 67000 STRASBOURG ou par mail
Pole.recrutement@abrapa.asso.fr



Programme
energie.info



Région ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE



A été créé par :
L'ADEME et la
Région Grand Est
www.oktave.fr

Vous êtes propriétaire d'une maison et vous souhaitez effectuer une rénovation complète ?

Oktave est là pour vous accompagner et vous proposer un scénario de travaux et une solution de financement personnalisés.

Découvrez les 8 étapes de votre montée en gamme, Oktave s'occupe de tout !

1. Prise d'informations, premier contact et visite d'accueil avec votre conseiller Oktave à l'Espace Info Energie* d'Erstein.
2. Prise de rendez-vous pour réaliser une pré-visite de faisabilité.
3. État des lieux architectural et technique par un groupement d'entreprise.
4. Signature d'un contrat et montage du projet de rénovation.
5. Décision du propriétaire.
6. Montage du dossier, accord et signature des devis.
7. Réalisation des travaux et suivi par Oktave.
8. Prise en main du logement et suivi par Oktave.



Avec le programme Oktave vous bénéficiez de conseil neutre vous orientant vers une solution de rénovation globale. Les travaux seront réalisés par des entreprises et artisans sélectionnés, formés et expérimentés.

Votre conseiller Oktave suit votre projet de A à Z pour s'assurer que les travaux effectués sont conformes aux promesses !

Tout au long des travaux, vous n'avez qu'un seul interlocuteur, le pilote du groupement d'artisans, qui se charge de la coordination des équipes en véritable métronome.

Erstein Info Energie
14 rue Jean George Abry
67150 Erstein
03.88.59.86.27
florent.richard@oktave.fr

Le moustique tigre vecteur de maladie

De très petite taille (5 à 7 mm), il se distingue des autres moustiques par sa **coloration contrastée noire et blanche**, d'où son appellation commune de « moustique tigre ». Visible dans le Bas-Rhin depuis 2015 et pouvant, **dans de rares cas**, être vecteur de maladies virales telles que le **Chikungunya** et la **Dengue**, il mérite toute notre attention.



Les zones à risque sont classées de 1 (**risque faible**) à 5 (commune colonisée). Notre village est situé dans une zone classée risque 2 (**risque notable** ce qui veut dire en langage commun, **proche de 0**) comme le sont toutes les communes du Bas-Rhin non concernées par un risque plus élevé.

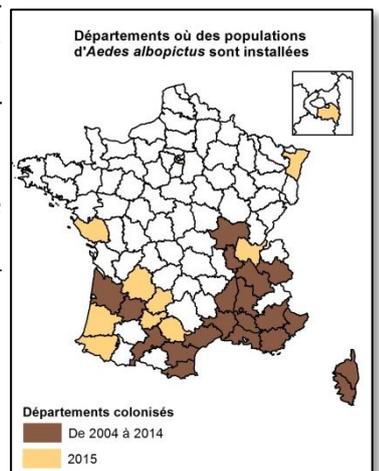
Comment éviter la prolifération des moustiques ? Quelques gestes simples

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques. Il est donc nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos. Pour cela il est nécessaire d'éliminer toutes les eaux stagnantes :

- Enlever tous les objets abandonnés dans les jardins, les parcs ou sur les terrasses qui peuvent servir de récipient.
- Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux, etc.
- Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable ou une éponge qui, une fois mouillés permettent l'arrosage.
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, toits-terrasse, ...).

PAS D'EAU STAGNANTE
=
PAS DE MOUSTIQUES

Vous pouvez participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition. Il s'agit d'une action citoyenne permettant ainsi de compléter les actions mises en place. Pour vous informer et/ou signaler la présence d'un moustique tigre connectez-vous sur :
www.signalement-moustique.fr





Note d'humour et culturelle !

Histoire de la Choucroute, de la muraille de Chine aux remparts de Strasbourg

Tout commence avec la construction de la Grande Muraille de Chine, au IIIe siècle avant Jésus Christ. Éloignés des villes et isolés, les ouvriers se nourrissent alors d'un chou fermenté et conservé dans la saumure. Aliment central, ils confèrent aux ouvriers force et robustesse, ce qui n'est pas étonnant lorsque l'on connaît sa teneur en vitamine C.

Huns, Tartares et Mongols



Le long de la muraille, conservé dans ses barriques en bois, ce chou devenu aigre concourt ainsi à la construction de l'édifice. On lui prête ainsi de multiples vertus comme celle de combattre des maladies.

L'arrivée et la transmission de la recette en Europe sont ensuite dues aux envahisseurs Huns, Tartares et Mongols. Après avoir mené des batailles jusqu'aux pieds de la Muraille, ils partent à la conquête de l'Europe. La plante et l'aliment les accompagnent. Passant par l'Autriche, la Bavière, ils arrivent en Alsace et l'on retient l'an 451 comme marquant l'acclimatation du légume en Alsace. De la saumure, à la conservation au sel, il n'y a qu'un pas, avant d'adopter, comme pour le navet, les principes de la lacto-fermentation.

Du sürkrüt à la choucroute

Il faudra alors attendre le XVe siècle et des textes du XVIe siècle pour que la présence de choucroute à la table des monastères et congrégations soit attestée. Au XVIIe siècle, la choucroute apparaît aussi sous le nom de « Kompostkrut » (chou compost). Littéralement, « chou acide » en alsacien (Sauerkraut en allemand), le légume devient « chou et croute » en Français puis choucroute.

Accompagnée de viandes et pommes de terre, la choucroute prend le nom du plat ainsi composé au XIXe siècle.

C'est Hansi, un paysan du Sundgau qui va au salon de l'agriculture à Paris, il veut acheter un tracteur.
Le vendeur lui en montre plusieurs et Hansi en a trouvé un qui lui plaît.
Hansi "celui là il est choli, che l'achète"
Le vendeur "c'est un bon choix monsieur, je vous fais même une remise"
Hansi "aaah ça c'est maintenant sympa parce que ch'ai pas d'abris pour le garer."



Chantier de la Région Grand Est



Wenn nass und kalt der Juni war, Verderbt er meist das ganze Jahr.
(Juin, froid et mouillé, toute l'année sera gâchée)
Sankt-Vit, bringt Rage mit.
(Saint-Vit amène la pluie)
Ist kalt und nass der Juni gar, verdirbt er was voll Hoffnung war.
(Juin, froid et humide, gâte ce qui était plein d'espoir)
Wenn e Gans gaaxt, dann gaaxe alli Gans.
(Quand une oie Jase, les autres en font autant)





Les jeux (pas que pour les enfants...)

Calembour



Toto est encore puni. Il doit copier plus de 5000 signes (lettres de l'alphabet ou ponctuations).
La maîtresse lui donne une grande feuille et l'assoit à une table à l'écart pour qu'il s'acquitte de son pensum.
Au bout de trois secondes, Toto l'appelle : Il a fini sa punition et a même fait 1000 signes de rab !
Quel mot a-t-il écrit pour se sortir du pétrin ?

Expert comptable



En se servant des 4 opérations de base (+, -, ·, /), atteignez la cible à l'aide des 5 nombres proposés et utilisez une seule fois.
Cible : 481
Nombres : 1, 7, 9, 75, 100

Carré magique

Atteignez la somme de 65 dans toutes les directions, (horizontalement, verticalement et 2 grandes diagonales) avec les chiffres et nombres de 1 à 25 utilisés une seule fois.

| | | | | |
|----|----|----|----|----|
| | | 14 | 18 | |
| 19 | | | 7 | 14 |
| | 12 | | 4 | |
| 5 | | 8 | | 17 |
| 13 | 16 | | | |

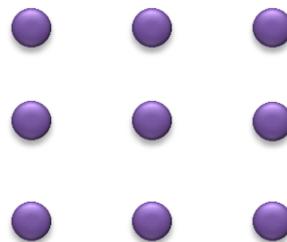
Moi j'ai trouvé !



Je commence par la lettre E, je finis par la lettre E et je ne contient qu'une lettre.
Qui suis-je ?

Traits de crayon

Reliez les neuf points en 4 traits sans lâcher le crayon.



Les solutions du numéro précédent

Les Balances

Résultat : 5 boules
Multiplions par 2 la 1^{ère} égalité :
 $2 \blacksquare + 2 \blacktriangle = 12$
Remplaçons les 2 \blacksquare par son équivalent dans la seconde balance :
 $7 \bullet + 1 \blacktriangle + 2 \blacktriangle = 12$
Soit $3 \blacktriangle = 5$ en simplifiant

Diaboliquement vôtre

666 s'écrit **DCLXVI** en chiffres romains, soit :
 $500 + 100 + 50 + 10 + 5 + 1$ et utilise donc chacun des caractères romains inférieurs à 1000 (M) dans l'ordre décroissant.
1666 (**MDCLXVI**) fait mieux mais n'a rien de diabolique.

Charade
WATERCLOSET

ouah - terre - close - êtes



Mots rayés

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| R | E | M | P | L | I | M |
| V | O | I | L | E | S | O |
| C | O | D | E | U | R | U |
| C | L | O | Q | U | E | C |
| D | E | C | H | U | E | H |
| D | O | U | C | H | E | O |
| P | L | A | I | N | T | I |
| P | R | E | A | U | X | R |

Anastar

La Tristesse du Roi - Henri Matisse

Triangle logique

| |
|------------|
| 111 |
| 55 56 |
| 22 33 23 |
| 5 17 16 7 |
| 3 2 15 1 6 |

Bolsemer,

Merci pour votre aide et votre soutien à la publication de cette nouvelle parution. Nous comptons sur vous et vos retours pour les prochaines éditions.

Toute l'équipe du Bolsemer Blaettel



Il est rappelé, et j'insiste, que tout dépôt de sacs et déchets végétaux sont interdits à proximité des conteneurs aériens ainsi que tout autre lieu. Seule la déchetterie de la CCPE est prévue pour ces types de dépôts.

La commune, son ouvrier communal et ses bénévoles n'ont pas pour vocation à subir l'irrespect et le manque de savoir vivre de certains.



M. Patrick Girard
Commission Fleurissement & Espaces verts.

Note écologique

Le bulletin communal est depuis toujours édité au format papier. Cependant, cela a un impact écologique non négligeable. En effet, les 32 pages imprimées par foyer de Bolsenheim (200 foyers) représente 6400 pages (plus de la moitié d'un arbre) imprimées par édition. De plus, cette impression a aussi un impact économique pour la commune (et donc pour vous) car cette dernière coûte un peu plus de 3€ par Bolsemer imprimé.

Pour ces raisons, nous vous proposons une alternative plus économique et écologique : fournir à ceux qui le souhaitent une version informatique du Bolsemer Blaettel plutôt qu'une version papier.

Ca m'intéresse, mais comment ça fonctionne ?

Faites-nous un mail à l'adresse suivante : contact@bolsemer.fr

Avec en objet la phrase suivante : « NON au SBB papier ! »

Précisez dans le corps du message les informations suivantes : votre nom, prénom et adresse

Postale ou pour les plus modernes, flashez le Qr code ci-contre et remplissez les champs appropriés.

Pour récompenser ce geste écologique, à chaque nouvelle édition, les personnes inscrites dans la mailing liste recevront le Bolsemer au format informatique une semaine avant les personnes qui reçoivent la version papier. Vous recevrez aussi par la suite un lien vers une page permettant le téléchargement de toutes les éditions du Bolsemer.

A ce jour **8 foyers** ont demandé à ne plus recevoir la version papier du bolsemer Blaettel. Merci pour ce geste écologique. Déjà une baisse de **256 pages** à imprimer. Encore un effort !



En raison des congés d'été 2016, le secrétariat de la Mairie sera fermé

du 8 au 24 août inclus.

Pour toute urgence, veuillez contacter M. le Maire.

Tél. 03.88.98.05.33 / 06.85.69.51.05

Vous pouvez également laisser un mël :

mairie.bolsenheim@wanadoo.fr

Il y sera donné suite dès retour de congés.